

Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières (IPS santé mentale) - 2261

CRÉDITS :

30 crédits, Deuxième cycle

DIPLÔME :

Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières

OBJECTIFS :

Le programme de DESS en sciences infirmières - Profil IPS en santé mentale du réseau de l'Université du Québec a pour but de former des infirmières ayant des connaissances approfondies en pratique avancée en santé mentale.

La personne diplômée du programme de DESS en sciences infirmières - Profil IPSSM sera capable :

- de situer le rôle de l'infirmière en pratique avancée en s'appuyant sur une vision globale de la discipline des sciences infirmières;
- d'exercer un jugement clinique dans toutes situations de soins en santé mentale afin d'élaborer un plan de traitement intégré visant la promotion, le maintien ou le rétablissement de la santé ou le rétablissement des personnes présentant des troubles mentaux;
- d'appuyer sa pratique infirmière sur des résultats probants provenant de la recherche scientifique;
- de se préparer à exercer le rôle conféré par l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec;
- d'assumer un rôle de leader clinique, transformationnel et politique dans les établissements de santé, dans la communauté et dans la société et, ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières;
- d'intervenir selon différentes approches thérapeutiques, autres que la psychothérapie au sens du Règlement sur le permis de psychothérapeute, découlant des résultats probants pour renforcer la capacité de la personne, des familles ou des groupes à faire face à la maladie.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers			Continuité
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été	
Campus de Rimouski	TC	✓						✓
	TP	✓						✓
Campus de Lévis	TC	✓						✓
	TP	✓						✓

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

Notes sur l'admission

La date limite pour déposer votre demande d'admission dans ce programme d'études est le 1er MARS pour le trimestre d'automne.

La date limite du 15 MARS a été fixée pour finaliser la remise des pièces requises dans le dossier en ligne. Après cette date, la demande d'admission ne sera plus à l'étude par le comité de sélection.

La capacité d'accueil est limitée à 12 places "au total pour les 2 campus".

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires au Québec

- Être infirmière ou infirmier, détenir un permis d'exercice de l'OIIQ, être inscrit comme membre actif au tableau de l'OIIQ et en faire la preuve.

- Détenir un baccalauréat en sciences infirmières et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3).

- Posséder des connaissances récentes de niveau 1er cycle universitaire en fondements de la discipline infirmière, méthodes de recherche et statistiques.

- Démontrer avoir complété 3 360 heures au Québec de pratique clinique en soins infirmiers, dont 1 680 heures auprès de la clientèle présentant des troubles mentaux.

- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

- Avoir obtenu une moyenne suffisante sur la grille de sélection du comité d'admission au moment de l'entrevue de sélection.

Note : Le comité d'admission se réserve le droit d'imposer une propédeutique (maximum de 9 crédits) à la candidate ou au candidat dont la moyenne au baccalauréat est inférieure à 3,2 (sur 4,3) ou qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission. Une moyenne minimale de B peut être exigée.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra transmettre une attestation de réussite à un test de français accepté par l'Université et répondant au seuil de réussite exigé pour que sa demande d'admission puisse être analysée. Si la demande d'admission est validée, il devra alors se soumettre à un examen institutionnel de français lors de son arrivée à l'UQAR, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre d'admission.

Base études hors Québec

- Être infirmière ou infirmier, détenir un permis d'exercice de l'OIIQ, être inscrit comme membre actif au tableau de l'OIIQ et en faire la preuve.

- Détenir un diplôme de licence en sciences infirmières ou un diplôme d'État infirmier provenant de la France ou tout autre diplôme équivalent au baccalauréat en sciences infirmières d'une université québécoise.

- Détenir une moyenne cumulative équivalente à au moins 3,2 (sur 4,3) et détenir l'évaluation comparative reçue du gouvernement du Québec.

- Posséder des connaissances récentes de niveau 1er cycle universitaire en fondements de la discipline infirmière, méthodes de recherche et statistiques.

- Démontrer avoir complété 3360 heures au Québec de pratique clinique en soins infirmiers, dont un minimum de 1680 heures auprès de la clientèle présentant des troubles mentaux.

- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

- Avoir obtenu une moyenne suffisante sur la grille de sélection du comité d'admission au moment de l'entrevue de sélection.

Note : Le comité d'admission se réserve le droit d'imposer une propédeutique (maximum de 9 crédits) à la candidate ou au candidat dont la moyenne au baccalauréat est inférieure à 3,2 (sur 4,3) ou qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission. Une moyenne minimale de B peut être exigée.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra transmettre une attestation de réussite à un test de français accepté par l'Université et répondant au seuil de réussite exigé pour que sa demande d'admission puisse être analysée. Si la demande d'admission est validée, il devra alors se soumettre à un examen institutionnel de français lors de son arrivée à l'UQAR, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre d'admission.

PLAN DE FORMATION :

Les 30 crédits de cours suivants :

Trimestre 1

MSI6001	Épistémologie et assises théoriques en sciences infirmières (3 cr.)
MSI6201	Approche intégrée de la psychopathologie et de la santé mentale (3 cr.)
MSI6124	Aspects éthiques et légaux de la pratique infirmière avancée (3 cr.)
MSI6140	Rôle de l'infirmière en pratique avancée (3 cr.)

Trimestre 2 (hiver)

MSI6203	Évaluation des troubles mentaux, des troubles concomitants, des forces et des ressources de la personne (3 cr.) (MSI6201)
MED6001	Pharmacologie (3 cr.)

MSI6007 Recherche et statistiques en pratique infirmière avancée (3 cr.)
MSI6302 Interventions éducatives en santé (3 cr.)

Trimestre 3 (été)

MSI6306 Interventions thérapeutiques (3 cr.) (MSI6201)
MSI6301 Évaluation clinique avancée à une clientèle en santé mentale (3 cr.)

Programme créé lors de la CE du 6 juin 2017 (CE-532-6665).

MED6001**Pharmacologie**

Objectif : Connaître les classes de médicaments, les indications, les principes d'action, les dosages et les contre-indications. Comprendre les principes sous-jacents à la décision, à la prescription et à la gestion de la pharmacothérapie pour traiter les maladies. Démontrer sa capacité d'assumer cet élément du rôle confié par la loi.

Contenu : Monothérapie médicamenteuse selon les différents systèmes; Multithérapie médicamenteuse selon les principales maladies courantes, aiguës et chroniques; Thérapie médicamenteuse et les âges de la vie. Connaissances de pharmacologie avancée, permettant de prescrire les médicaments et les traitements, dans les cadres permis par la loi.

MSI6001**Épistémologie et assises théoriques en sciences infirmières**

Objectif : Décrire l'évolution des sciences infirmières dans une perspective historique et disciplinaire. Expliquer la structuration de la connaissance de la discipline infirmière. Critiquer les différents modèles, théories et concepts en sciences infirmières. Développer une vision cohérente de la pratique infirmière enracinée dans la discipline.

Contenu : Perspectives historiques et évolution des sciences infirmières. Clarification du langage des connaissances contemporaines dans la discipline infirmière. Avancement des connaissances spécifiques à la discipline. Analyse critique de modèles conceptuels, théories et concepts en lien avec la pratique et la recherche en sciences infirmières. Enjeux sociopolitiques entourant la discipline infirmière.

MSI6007**Recherche et statistiques en pratique infirmière avancée**

Objectif : Développer les compétences en recherche clinique et en statistiques en lien avec sa pratique clinique avancée. S'approprier le contenu des articles de recherche et des guides de pratique clinique pour le transposer dans son travail de manière réfléchi.

Contenu : Processus de recherche pour le développement des savoirs en pratique infirmière avancée. Statistiques utilisées en recherche (analyses descriptives, analyses inférentielles). Revue des écrits (systématiques, méta-analyses, etc.). Processus d'élaboration des guides de pratiques cliniques. Analyse critique d'articles scientifiques et de guides de pratiques cliniques dans le but de favoriser le développement du jugement critique afin de les intégrer à sa pratique professionnelle.

MSI6124**Aspects éthiques et légaux de la pratique infirmière avancée**

Objectif : Connaître les dimensions éthiques et légales de la pratique infirmière avancée. Dégager les principes directeurs en vue d'analyser de façon critique la pratique avancée. Connaître les aspects légaux dans la pratique collaborative IPS-médecins partenaires. Se familiariser avec les principes sous-jacents de l'élaboration d'une entente de partenariat IPS-médecins partenaires.

Contenu : Structure du système de santé; aspects légaux du rôle de l'infirmière en pratique avancée; analyse des dimensions éthiques et légales du processus décisionnel. Principes éthiques directeurs : autonomie et bien-être du patient; confidentialité et secret professionnel, négligence et faute professionnelle. Modèles de relation soignant-soigné; codes de déontologie (Conseil international des infirmières; Association des infirmières et infirmiers du Canada et Ordre des infirmières et infirmiers du Québec). Aspects légaux d'interventions auprès des clientèles particulières.

MSI6140**Rôle de l'infirmière en pratique avancée**

Objectif : Explorer les éléments clés du rôle de l'infirmière praticienne spécialisée dans un contexte de pratique infirmière avancée et favoriser le développement d'une réflexion critique sur les enjeux et les défis de la pratique avancée dans le système de santé québécois.

Contenu : Rôle de l'infirmière praticienne spécialisée dans un contexte de pratique infirmière avancée en soins de première ligne, en soins pédiatriques ou en santé mentale. Le rôle de promotion, de prévention, de traitement, de rétablissement et de réadaptation, les champs de pratique de l'IPS, les similitudes et les différences avec l'ICS, la pratique avancée dans le système de santé et les enjeux actuels, la place de la recherche, l'enseignement, la supervision, la formation et l'éducation pour la santé, l'engagement professionnel, l'exercice d'un leadership, la pratique collaborative et l'interdisciplinarité.

MSI6201**Approche intégrée de la psychopathologie et de la santé mentale**

Objectif : Maîtriser l'approche multidimensionnelle intégrative de la santé mentale et de la psychopathologie : dimension biologique, comportementale, psychologique, familiale, sociale, culturelle et environnementale.

Contenu : Psychopathologies (troubles dépressifs, troubles anxieux, troubles psychotiques, troubles bipolaires, trouble de la personnalité, troubles à symptomatologie somatique, trouble obsessionnel compulsif, trouble du sommeil,

troubles dissociatifs, dysfonctions sexuelles, troubles neurocognitifs [démence, délirium, trouble amnésique], troubles de l'usage de substances. Troubles neurodéveloppementaux. Introduction au cadre conceptuel de la psychopathologie [modèles développementaux, génétiques, neurobiologiques, cognitifs comportementaux et psychodynamiques]. Analyse de la perspective multidimensionnelle appliquée à la pratique infirmière

MSI6203**Évaluation des troubles mentaux, des troubles concomitants, des forces et des ressources de la personne**

Objectif : Évaluer initialement et en cours de suivi les troubles mentaux et les troubles concomitants. Évaluer les ressources de la personne [individuelles, familiales, sociales et environnementales], ses croyances, ses buts, ses forces et ses intérêts.

Contenu : Habiletés relationnelles, alliance thérapeutique, engagement, phénomène de résistance, structure de l'entrevue clinique. Évaluation systématique des troubles mentaux chez la personne de tous âges, basée sur la dernière parution du DSM. Troubles concomitants : troubles mentaux et alcoolisme, toxicomanie, jeu pathologique ou tabagisme. Évaluation de la dangerosité : risque suicidaire ou violence. Chronologie et interactions entre les pathologies. Circonstances précipitantes ou aggravantes. Formulation d'une impression clinique et diagnostique. Analyse critique d'un entretien d'évaluation des troubles mentaux. Rédaction d'un rapport d'évaluation en santé mentale. Étendue et limite du rôle en pratique infirmière avancée.

MSI6301**Évaluation clinique avancée à une clientèle en santé mentale**

Objectif : Effectuer une évaluation clinique auprès de l'enfant, l'adolescent, l'adulte et de la personne âgée. Dépister certains problèmes de santé traiter ou référer aux professionnels et ressources appropriées au besoin.

Contenu : Évaluation de la santé de l'enfant, l'adolescent, l'adulte et de la personne âgée : anamnèse, examens physiques et examens de laboratoire. Examen périodique des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Dépistage de certains problèmes de santé.

MSI6302**Interventions éducatives en santé**

Objectif : Développer une démarche et des méthodes propres à l'intervention éducative auprès de diverses clientèles.

Contenu : Aspects théoriques et cliniques de l'intervention éducative auprès de diverses clientèles. Concept de littératie. Interventions éducatives basées sur des données probantes (Habitudes de vie : alimentation, pratique d'activités physiques, observance de la médication, gestion du stress, hygiène

du sommeil, etc.). Apprentissage et application d'interventions (entretien motivationnel, approche centrée sur les solutions, thérapie de soutien, etc.). Reconnaissance des ressources disponibles dans la communauté et développement de partenariat.

MSI6306**Interventions thérapeutiques**

Objectif : Effectuer le suivi en utilisant des approches thérapeutiques basées sur les données probantes pour traiter les troubles mentaux.

Contenu : Fondements de la psychothérapie. Aspects théoriques et cliniques liés aux trois vagues de la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) individuelle et de groupe (théorie des schémas, activation comportementale, thérapie d'exposition, approche de la pleine conscience, etc.). Psychoéducation. Entretien motivationnel par rapport à la santé mentale. Approche orientée vers les solutions. Pratique réflexive de l'infirmière face à sa contribution à la relation thérapeutique. Habiletés cliniques nécessaires et niveau de qualification pour la thérapie cognitivo-comportementale individuelle et de groupe. Histoires de cas (troubles de la personnalité, troubles de l'humeur, etc.).